

# BUREAU

## COMPTE RENDU DE REUNION

Du MARDI 23 AVRIL 2024

NOM Prénom	Fonction	Organisation Syndicale	Etat de présence		
			Présent	Retard	Excusé
LOISEAU Simon	Président	CGT	X		
EPALLE Christophe	Vice-Président Délégué	CGT	X		
ARNAUD Richard	Trésorier Général	CGT	X		
BOUCHET Jean-Luc	Trésorier Général Adjoint	FO			X
BEAL Gilles	1 <sup>er</sup> Vice-Président	CGT	X		
COULON Yves-Marie	2 <sup>ème</sup> Vice-Président	CFDT			X
BENAMEUR Mehdi	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	FO	X		
BOUVIER Georges	4 <sup>ème</sup> Vice-Président	CFE	X		
DEVIDAL Philippe	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	CGT	X		
MOURIER Charlotte	Secrétaire Générale	CGT			X
BOUILLET Laurent	Secrétaire Général Adjoint	CFE	X		
Etat de présence total			<b>8</b>		<b>3</b>

CGT : 5 / 6    CFDT : 0 / 1    FO : 1 / 2    CFE/CGC : 2 / 2

Soit : **8 / 11** membres présents à l'ouverture de la séance.

Rémy DAVID – Chef de cabinet R.A.L. : en liaison audio (teams)

### ORDRE DU JOUR :

POINT n° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 13 FEVRIER 2024

POINT n° 2 : SUIVI BUDGETAIRE AU 31/03/2024

POINT n° 3 : HEURES MOYENS BENEVOLES

POINT n° 4 : DOMAINES & VILLAGES

POINT n° 5 : Divers

Ouverture de séance à : 8h40

Simon LOISEAU – Président, adresse ses remerciements aux administrateurs pour leur présence et propose d'aborder l'ordre du jour du bureau.

## 1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 13/02/2024

Le Président demande si quelqu'un a une question à formuler avant le vote d'approbation du compte-rendu ? Aucune question n'est posée.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 13/02/2024				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	5	-	1	2

*Approuvé à l'unanimité des membres présents.*

## 2 SUIVI BUDGETAIRE AU 31/03/2024

La parole est laissée à Richard ARNAUD – Trésorier Général.

Le dernier suivi budgétaire communiqué par le service gestion est présenté sur écran (*suivi budgétaire arrêté à la date du 31/03/2024*).



Suivi budgétaire  
au-2024-03-31.xlsm

Comme habituellement, seules les lignes avec un solde négatif (*en rouge*) sont énumérées.

### Extrait du suivi budgétaire au 31/03/2024

RB (Liste D)	SR	Libellé activité	BUDGET PRIMITIF	BUDGET TOTAL (Auto)	Solde (Auto)	Commentaires Pôle Gestion sur les dépenses
2355/xxxxx	A08	Section danse Roanne - Thé dansant et chantant au Transval	310,00 €	310,00 €	- 169,96 €	720 € de règlements à recevoir.
245/xxxxxx	A04	Natur Sport-Week-end ski et raquette	125,00 €	125,00 €	- 352,00 €	Les chèques de règlements des sorties ne sont pas tous encaissés. Nous aurons malgré tout un léger déficit en fin de saison ; un budget complémentaire sera soumis au vote pour régulariser la ligne et ainsi prévoir les sorties de décembre 2024.
245/xxxxxx	F01	SLVie 04 Week-end ski Aussois	- €	2 100,00 €	- 300,00 €	Recettes à venir = 5170 € ; prêt d'institution à payer également. Activité encore en cours

247/xxxxxx	P01	Pensionnés Senior Roanne - Séjour de 4 jours en Ardèche	4 925,00 €	4 925,00 €	- 9 508,57 €	Activité en cours, le solde négatif s'explique par des factures d'ares qui ont déjà été versés.
263/xxxxxx	A02	Section Informatique - Fonctionnement	100,00 €	100,00 €	- 2,78 €	Solde sans conséquence.
264/xxxxxx	A01	PASS Les Iléades à Montrond les bains	00,00 €	700,00 €	- 2 356,25 €	Inventaire au 01/01/2024 = 675€. Billetterie. Rien d'anormal.
410401/xxxx	A01	Section Padel	455,00 €	455,00 €	- 2 057,00 €	Recettes à venir = 584€. Billetterie.
41081/xxxx	A01	Dotation GEOSE	7 390,00 €	7 390,00 €	- 7000,00 €	Rappel : le budget total accordé au GEOSE apparait alors que la gestion verse ce budget en plusieurs fois sur l'année.
665021/xxx	ELU	Contrat entretien CMCAS LOIRE (Incendie, Climatisation et Télésurveillance)	500,00 €	500,00 €	- 193,87 €	Refacturation CCAS (Territoire) / CMCAS
665021/xxx	PRO	Contrat entretien CMCAS LOIRE (Incendie, Climatisation et Télésurveillance)	- €	- €	- 1 004,72 €	Ligne PRO
665022/xxx	PRO	Prestation nettoyage des locaux CMCAS LOIRE	- €	- €	- 1 147,32 €	Ligne PRO
6650231/xxx	PRO	Loyers CMCAS LOIRE	- €	- €	- 11 951,49 €	Ligne PRO
6650233/xxx	ELU	Eau, Gaz et Electricité CMCAS LOIRE	70,00 €	70,00 €	- 34,00 €	Refacturation CCAS (Territoire) / CMCAS
6650233/xxx	PRO	Eau, Gaz et Electricité CMCAS LOIRE	- €	- €	- 193,28 €	Ligne PRO
665050/xxx	PRO	Contrat Photocopieur	- €	- €	- 3 472,66 €	Ligne PRO
665052/xxx	PRO	Affranchissement (LA POSTE, DOLIST) + Contrat affranchis.t.	- €	- €	- 520,34 €	Ligne PRO
665053/xxx	ELU	Téléphonie portables Elus	400,00 €	400,00 €	- 246,36 €	Dont 65,10€ qui concerne l'exercice 2023
665053/xxx	PRO	Téléphonie portables Elus	- €	- €	- 336,39 €	Ligne PRO
66506/xxxx	xxx	Frais bancaires	300,00 €	300,00 €	- 4,24 €	Frais appliqués pour demande de justificatifs comptables à la Caisse d'Epargne.

En fin de présentation, le trésorier indique que seules 3 lignes sont à suivre :

- PADEL
- KARTING DE ROANNE
- NATUR'SPORT

### 3 HEURES MOYENS BENEVOLES

Le Président reprend la parole pour évoquer le dossier des heures MB (Moyens Bénévoles).

Il explique que plusieurs CMCAS au niveau national, récupèrent les heures non utilisées pour les redistribuer à d'autres membres de commissions notamment (il s'agit en général d'heures d'absences d'élus : les heures n'ont pas été utilisées).

Ainsi, depuis le début d'année 2024 : 82 heures pourraient être distribuées à d'autres (soit 2 heures par membre de commissions actif).

Cela nécessite cependant une certaine gymnastique au niveau de la gestion des heures via le fichier informatique du SGE.

Les entreprises sont dans l'obligation de nous transmettre les remontées des heures des membres actifs (soit les heures utilisées). Nous pouvons envisager, au regard des heures qui n'auront pas été prises, une redistribution fin juin et fin septembre.

Simon LOISEAU propose que cette décision soit soumise au vote des membres du bureau.

VOTE : RECUPERATION DES HEURES NON UTILISEES POUR REDISTRIBUTION AUX MEMBRES ACTIFS DE COMMISSIONS ET PROXIMITE				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	5	-	1	2

*Approuvé à l'unanimité des membres présents.*

#### 4 DOMAINES & VILLAGES

Concernant l'opération printemps DOMAINES & VILLAGES, le président rappelle les 2 dates de livraisons des commandes, à St-Etienne le 28 mai et à Roanne le 5 juin.

Il explique également, qu'en raison des mesures préventives engagées par les entreprises vis-à-vis des règles sur l'alcool et la réglementation en général, Madame Sandrine CHEUCLE - responsable du site de l'ETIVALLIERE, lui a indiqué qu'étant donné que tout est déjà organisé pour cette saison, elle demande que la livraison se déroule suivant les règles. Cependant, il ne sera plus question de mise à disposition de locaux professionnels à l'avenir.

Par conséquent, nous devons réfléchir d'ores et déjà à un autre choix de point de distribution à St-Etienne (Roanne non concerné).

#### 5 DIVERS

##### ➤ Locaux de ST-JULIEN

La porte de la cave a été changée. Richard ARNAUD montre 2 photos (vue extérieure et intérieure).

##### ➤ SOCCER

Lorsque la fiche projet budget avait été rédigée fin 2023, nous nous étions basés sur un précédent chiffrage du soccer. Nous avons reçu un devis pour 2024 qui change du tout au tout (2500 € au lieu de 600 €). Par conséquent l'activité ne se fera sans doute pas.

##### ➤ KARTING DE ROANNE

Le Président explique qu'ils ont rencontré avec Richard ARNAUD, le responsable de la section karting de Roanne. Celui-ci leur a donné diverses explications sur sa gestion ; il achète annuellement un lot de tickets, il leur en reste donc en fin d'année en stock.

L'adhésion à la carte Multi Activités est en général gérée quasi correctement, un rappel des conditions lui a néanmoins été fait.

Le dossier a été éclairci, il n'y a plus d'ambiguïté sur la gestion par la section.

Richard ARNAUD explique également, que les 3 lignes budgétaires qui ont été créées font double emploi puisque l'activité est toujours la même. Un transfert de ligne sera effectué lors du prochain CA pour simplifier les choses et une seule ligne budgétaire sera maintenue.

##### ➤ JEUX PARALYMPIQUES 2024

La CCAS est partenaire des JO Handisport.

Le Président signale qu'il a été contacté par la Fédération Française Handisport pour savoir si la CMCAS Loire était susceptible de financer des fauteuils handisports. Il n'a pas donné de réponse en attendant de connaître le ressenti des élus sur le sujet. Il rappelle que la CMCAS a fait un don l'an dernier de 300 € à l'association TRAIL DU MONT BLANC en joëlette.

Est-ce que la CMCAS LOIRE fera un don équivalent à la Fédération Handisport ?

La question sera mise à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration dans les points divers.

➤ **FEUILLE DE ROUTE DE LA CCAS**

. Concernant la restauration méridienne : le PSE est en route, fin juin le dossier devrait aboutir.

. Concernant les colos régionales : une augmentation des tarifs est prévue. Les thèmes des colos tourneront d'un centre à un autre sur les trois ans, ce qui permettra pour le même thème, de découvrir de nouveaux sites pour les enfants.

. Extension du périmètre géographique du territoire : des discussions sont toujours en cours avec D.D.R. pour un redécoupage du périmètre.

➤ **CFE / CGC**

La parole est laissée à Laurent BOUILLET (CFE/CGC).

Il mentionne un document transmis à l'ensemble des administrateurs « Proposition CFE CGC de discussion pour de nouvelles règles budgétaires pour 2025 ».



Proposition CFE  
CGC de discussion p

Le but étant que les règles budgétaires mises en place soient mieux respectées et appliquées. Quelques suggestions d'améliorations :

- Restauration lors des sorties : à limiter, est-ce que toute activité justifie une participation CMCAS ?
- Rédaction des FPB : avec devis à l'appui et contrôle par chaque OS.
- Meilleure lecture pour vérification et contrôle par toutes les OS
- Etc.

Divers échanges concernant le GEOSE et son fonctionnement. Le Président informe les membres du Bureau qu'une réunion aura lieu prochainement avec les responsables du GEOSE afin d'obtenir des informations sur le fonctionnement de leur section boules et du chalet.

*NB : Représentation actuelle au Comité Directeur du GEOSE :*

- M. Stéphane MARTIN (OS : FO)
- M. Christophe ARNAUD (OS : CGT)
- M. Eric MONDON (OS : CFE/CGC)
- M. Simon LOISEAU (OS CGT)
- M. Richard ARNAUD (OS : CGT)
- 2 sièges non occupés (OS : CFDT)

Richard ARNAUD : le GEOSE est une association loi 1920. La CMCAS Loire lui alloue une subvention annuellement. Selon le statut du GEOSE, le Conseil d'Administration doit être représenté au Comité Directeur du GEOSE (à la suite aux dernières élections de CMCAS : 3 membres CGT – 2 CFDT – 1 FO – 1 CFE/CGC).

Laurent BOUILLET : la CMCAS verse une subvention, notre rôle est de vérifier son utilisation vis-à-vis des bénéficiaires.

Richard ARNAUD : il faut garder en tête que le GEOSE (pensionnés, boulistes) occupe le CIVIER. S'ils ne sont plus présents, on ferme le site. Parallèlement, ils sont toujours présents pour réaliser de menus travaux d'entretien, il faut en avoir conscience.

Le Président indique également qu'un rendez-vous est prévu ce jour sur le site de CIVIER avec la société ENGIE (propriétaire du terrain). L'entreprise souhaite faire un état des lieux du site, sondages du sol en rapport avec la réglementation environnementale.

➤ CUZIEU

Ce point fait également partie des propositions CFE/CGC. Le prix de vente du bien Cuzieu doit être évoqué ; le montant a été versé en RESERVES D'INVESTISSEMENT dans lesquelles on puise pour combler le déficit annuel de la CMCAS Loire (-52000 € en 2023). L'organisation CFE/CGC souhaite que le sujet soit mis à l'ordre du jour d'un prochain Conseil d'Administration.

Il faut peut-être réfléchir à l'après Civier (vente du terrain par ENGIE). Depuis de nombreuses années, on a la crainte de devoir quitter le site.

Laurent BOUILLET : le Conseil d'Administration doit valider le fait de garder l'argent de la vente de CUZIEU en réserves ou pas.

Richard ARNAUD : Aucune décision politique ne rentre en ligne de compte. Depuis plusieurs années, il demande aux membres du Conseil de faire des propositions pour l'utilisation de la somme en réserves. Effectivement cette somme comble notre déficit annuel, mais elle pourrait être utilisée pour un autre projet. Il propose que la discussion soit mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Simon LOISEAU : le montant de la vente a été mis en « Réserves d'investissement » car si un jour la CCAS envisage de « ponctionner » les Réserves des CMCAS, nous aurons malgré tout notre projet ROCHE LA MOLIERE. Projet que nous pouvons remettre en route.

Richard ARNAUD : nous avons d'un point de vue comptable 2 lignes intitulées : « Réserves » :  
- 1 ligne « Réserves d'investissements » que nous utilisons ;  
- 1 ligne « Autres réserves » que nous n'utilisons pas pour le moment.

Richard ARNAUD confirme qu'aucun projet politique n'est envisagé par l'organisation CGT.

Laurent BOUILLET rappelle que le projet Roche La Molière avait été présenté lors d'une Assemblée Générale il y a 3 ou 4 ans ; projet refusé à l'époque.

Christophe EPALLE se souvient d'un projet de construction d'une salle des fêtes à Roche La Molière (ex-présidence de la CMCAS Loire) mais pas abouti.

Richard ARNAUD indique qu'il fera prochainement une présentation pour expliquer l'utilisation du budget et les imputations comptables correspondantes (dossier en cours de préparation).

En fin de discussions sur le sujet, Georges BOUVIER (CFE) indique qu'ils souhaitent soumettre un projet d'abonnement spécial CE « OPERA – THEATRE » ; ils ne demandent pas de participation budgétaire à la CMCAS. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un système de billetterie, est-ce que les bénéficiaires qui souhaiteraient prendre un abonnement peuvent s'adresser à la CMCAS Loire (interlocuteur) ?

Il demande seulement de communiquer sur le projet et de récupérer les abonnements souscrits. Une permanence dans nos locaux serait mise en place dans ce sens.

Dossier à étudier avec plus d'informations, d'éléments et rencontre de l'organisme afin d'obtenir des éléments chiffrés, concrets avant la prise de décision.

Le projet sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CA pour un vote des administrateurs.

Avant la clôture de la réunion, Mehdi BENAMEUR (FO) intervient pour demander : qui rédige, qui gère les Fiches Projets Budgets (FPB) pour une activité envisagée ?

Richard ARNAUD : la CMCAS gère le budget, l'organisateur décide de la date d'activité, effectue les demandes de devis, le tarif, etc... Les engagements financiers sont exclusivement réalisés par le Président et le Trésorier Général.

Simon LOISEAU : celui qui organise une activité doit bien suivre son projet (nombre d'inscrits), demander une affiche en amont (délai de production de l'affiche) et diffusion de l'information. Une date buttoir d'engagement est impérative. Le Président termine la réunion en informant que le poste de TSA vacant sera pris en « accroissement d'activité » à Lyon pour la gestion des colos de cet été.

L'ordre du jour étant terminé, le Président remercie les membres du Bureau et clôture la séance.

Clôture de séance à 10h54.

**Prochain BUREAU**

**JEUDI 6 JUIN 2024**

Au 54 rue des ACIERIES (salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage)

Le Président de la CMCAS Loire  
Simon LOISEAU



Le Secrétaire Général Adjoint  
Laurent BOUILLET

